



## révolution à la masse d'habillement

Non, ce n'était pas à la une des journaux, la radio n'en a pipé mot et la télé n'en a pas parlé non plus.

Et pourtant, le 23.12.1975, il s'est passé quelque chose de révolutionnaire. Imaginez : d'un trait de plume, (bien sûr, il s'agissait d'un avis : le 105P pour ceux que passionnent les choses administratives précises) le système de fourniture des vêtements de service a été bouleversé de fond en comble.

Les us et coutumes qui prévalaient en cette matière et qui, façon de parler, ont résisté si longtemps à l'histoire et au progrès, ont été relégués depuis le 16.2.1976 — date de la mise en vigueur du nouveau régime — aux respectables oubliettes de la SNCB. En ce temps là...

En effet, comme dans un conte de fées, on pourrait dire : en ce temps-là, puisque la masse d'habillement a été fondée en 1840.

En ce temps-là donc, la commande et la réception d'un uniforme demandaient une bonne dose de patience. On devait introduire les commandes le premier des mois impairs. Alors commençait l'attente : celle du tailleur qui devait passer au siège de travail pour la prise des mesures, puis pour l'essayage.

Avant que l'uniforme, précieusement emballé dans un carton, arrive à son destinataire, il faisait encore un petit détour par Bruxelles, aux fins d'être soumis aux indispensables formalités de réception.

A ce moment, on n'était pas encore

au bout de ses peines. Quand enfin l'intéressé (oh ! combien), chez lui, essayait son nouvel uniforme, il lui arrivait fréquemment de découvrir de petites imperfections, et alors la mère, la sœur, la chère épouse ou la fiancée n'avait plus qu'à empoigner le fer à repasser pour faire disparaître l'un ou l'autre faux pli. Et quand les choses se passaient moins bien, l'uniforme devait prendre le long chemin du retour chez le tailleur pour y subir les retouches nécessaires.

### il n'y a pas si longtemps...

Les plus vieux d'entre nous se souviennent certainement encore comment on procédait dans les années



cinquante. Alors, le réseau SNCB était subdivisé en 16 districts avec, dans chaque district, un tailleur agréé ; les commandes pouvaient cependant être passées également au tailleur d'un district voisin.

### et maintenant...

Eh bien, dans le nouveau système on retrouve quelque chose d'analogue, avec cette différence de taille (si l'on ose dire) qu'il s'agit désormais de centres de vente privés : les succursales MARVAN pour ne rien vous cacher. La révolution concerne ce qui suit : chaque centre de vente, il y en a trente-cinq en tout, dispose d'une gamme de 24 tailles (8 tailles de base, avec 3 variantes chacune : normal,

court et long). Si l'uniforme convient, on l'emporte !

Les centres de vente sont accessibles les jours et aux heures où les magasins sont normalement ouverts, c'est-à-dire tous les jours, sauf le dimanche, de 9 à 18 h 30 et le vendredi jusqu'à 20 h. On peut donc acquérir librement son uniforme dans le centre de son choix, et, le cas échéant, se faire assister par une « experte » en matière d'habillement, disons : sa propre femme, pour ne citer qu'un exemple.

### et après...

Bien sûr, il y a encore quelques formalités indispensables à accomplir, mais elles ont été limitées au strict minimum.

Le bénéficiaire d'un uniforme peut se contenter de demander à son chef immédiat un bon P 407. Il va de soi qu'il ne viendra à l'idée de personne de demander un tel bon s'il n'y a pas droit. Néanmoins le chef immédiat procédera à un petit contrôle : une erreur involontaire est toujours possible.

Si tout est conforme au règlement, l'agent peut se présenter au centre de vente. S'il trouve ce qu'il lui faut, il signe le bon en guise de réception et le remet au vendeur comme preuve que le costume est sorti du magasin, dans l'emballage de la maison.

Non, on ne peut absolument rien payer à la succursale. Le bon par-

viendra par la suite, grâce aux soins du vendeur et de... la masse d'habillement, au bureau barèmeur, qui, diligemment, fera le nécessaire pour retenir la part d'intervention de l'agent sur ses rémunérations.

### et si...

Et si, tout de même, de petites retouches devaient être apportées à l'uniforme, cela se ferait dans les dix jours ouvrables.

Et si, malgré tout, il arrivait qu'un agent ne trouvât pas l'uniforme seyant dans la gamme des 24 tailles, alors on lui confectionnerait, dans les six semaines, un uniforme sur mesure.

Détail important : dans les deux cas, l'agent ne signerait son bon de réception qu'au moment réel de la livraison du costume retouché ou fait sur mesure.

Il est à souligner encore qu'il ne s'agit pas d'acheter un chat dans un sac. Toute constatation, dans les 15 jours ouvrables, de défauts visibles ou, dans les 6 mois, de défauts invisibles, donne lieu à des réparations gratuites dans ces délais respectifs.

En passant, nous vous signalons que la Société envisage sérieusement de vendre également des chemises de service et des cravates dans les centres dont les adresses sont publiées ci-après.

### pourquoi ces changements ?

Certainement pas pour le plaisir de changer, mais parce que le nouveau système est plus simple, permet une fourniture plus rapide et... est plus avantageux. Ce sont trois avantages inhérents à la distribution par les centres de vente. Le système en soi est sorti vainqueur — et de loin — à l'issue de l'adjudication qui a précédé sa mise en vigueur et où il se trouvait confronté à pas mal d'autres formules. Si on considère bien tous les avantages du système, on est forcé d'en conclure que la masse d'habillement a tiré dans le mille.

En effet, alors que tout devient de plus en plus cher, la masse peut se targuer d'une diminution de prix pour ce qui concerne les uniformes. Cela n'est-il pas en soi révolutionnaire ?

G. Vanhengel

## liste des maisons agréées MARVAN

Localité	Adresse	Téléphone
Alost	Lange Zoutstraat, 41	(053) 21.25.71
Anderlecht	Westland Shopping Center	(02) 523.22.30
Arlon	rue des Faubourgs, 4	(063) 21.41.53
Anvers	Kammenstraat, 36-38	(031) 32.40.80
Anvers	Offerandestraat, 1	(031) 33.11.92
Binche	rue L. Buisseret, 10bis	(064) 33.39.81
Bonnelles	Centre 3 Suisses, route du Condroz	(041) 34.58.43
Bruges	Steenstraat, 25	(050) 33.67.88
Bruxelles	rue Neuve, 1	(02) 218.39.03
Charleroi	rue de Montigny, 4	(071) 31.21.70
Châtelineau	rue du Trieu-Kaisin (CORA-CITY)	(071) 38.75.28
Gand	Veldstraat, 70	(091) 25.35.34
Genk	Shopping Center	(011) 35.57.19
Gilly	chaussée de Lodelinsart, 7	(071) 41.41.45
Huy	Grand'Place, 29	(085) 21.15.66
Ixelles	chaussée d'Ixelles, 61	(02) 511.69.42
Courtrai	Steenpoort, 23	(056) 22.40.80
Kuurne	Ring Shopping Center, Ringlaan, 215	(056) 21.89.85
Liège	rue de l'Université, 20	(041) 23.73.78
La Louvière	Shopping Center Cora City	(064) 22.96.53
Louvain	Brusselsestraat, 35	(016) 22.17.70
Malines	IJzerenleen, 30	(015) 21.33.68
Merksem	Bredabaan, 446	(031) 45.91.35
Mons	Grand'Rue, 42-44	(065) 33.45.26
Mouscron	rue de la Marlière, 27	(056) 33.04.79
Namur	rue de Fer, 1	(081) 22.71.44
Ostende	Kapellestraat, 60	(059) 70.24.90
Roulers	Ooststraat, 57	(051) 20.14.44
St-Ghislain	Grand'Rue, 77	(065) 77.43.43
St-Nicolas	Stationsstraat, 45	(031) 76.05.64
Tournai	rue Royale, 19	(069) 22.16.15
Turnhout	Gasthuisstraat, 2	(014) 41.25.16
Verviers	Pont St-Laurent, 14	(087) 33.74.71
Waregem	J. Stormestraat, 40-42	(056) 60.26.10
Woluwe	Shopping Center, rue St-Lambert	(02) 770.39.40

## **mise en vente de gants de travail**

Les magasins de vente régionaux de la masse d'habillement procèdent actuellement à une liquidation de gants de travail. Ces gants sont confectionnés dans une solide toile DIMITE et conviennent parfaitement pour des petits travaux salissants avec risques de blessure aux mains, par exemple le jardinage, le bricolage, etc.

Vu que, pour le travail professionnel, des gants protecteurs de sécurité sont disponibles, les gants « DIMITE » seront liquidés à l'ancien prix de 60 F la paire. Les magasins de vente régionaux peuvent encore commander des quantités limitées.

Si cela vous intéresse, demandez une formule P 190 à votre chef immédiat et présentez-vous sans tarder à un magasin de vente régional de la masse d'habillement.

